

Sources :

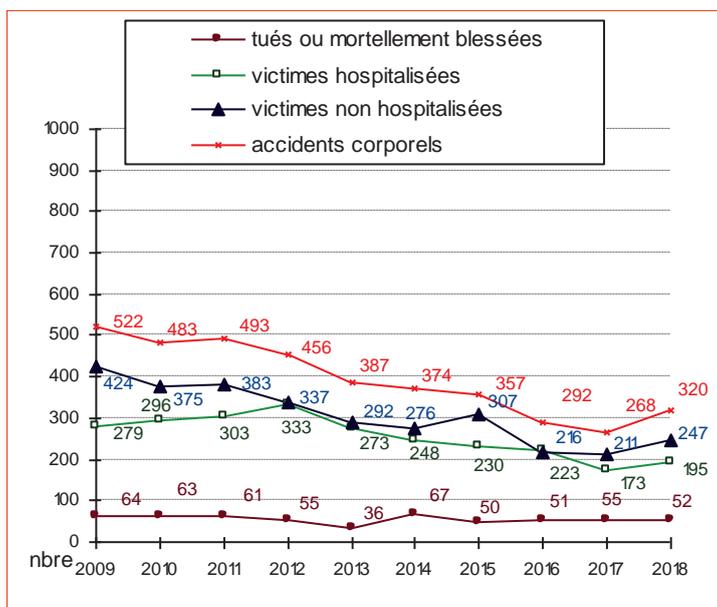
- Synthèse du bilan accidentologie de la DITTT-NC,
- France : bilan définitif de l'accidentalité routière en 2018 de l'ONISR.

## I.5.5.1. Les accidents corporels

### ■ Évolution sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie

En 2018, ont été constatés **320 accidents avec dommages corporels** sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie (+19% par rapport à 2017) qui ont induit **442 blessés** (victimes hospitalisées et victimes non hospitalisées), soit +14,8% de plus qu'en 2017.

On enregistre 52 personnes tuées en 2018 (soit 3 personnes de moins qu'en 2017). Hormis l'année 2013 avec un nombre particulièrement faible, le nombre de victimes mortellement blessées reste stable avec plus de 50 cas/an.



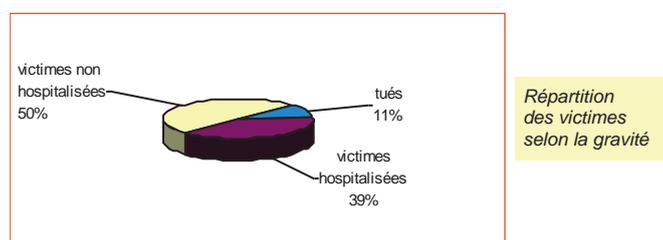
Évolution annuelle des accidents corporels, tués, victimes hospitalisées et victimes non hospitalisées.

### ■ Caractéristiques des victimes

Depuis 2005, sont définies comme tuées suite à un accident, les personnes décédées immédiatement ou pendant leur transport, et comme mortellement blessées, les personnes décédées dans un délai d'au maximum 30 jours après l'accident au lieu du délai de 6 jours utilisé auparavant. Cette définition était celle recommandée au niveau international par la convention de Vienne de 1968 pour les statistiques de sécurité routière. Pour pouvoir effectuer des comparaisons internationales, un facteur multiplicateur de 1,057 était appliqué en métropole avant cette modification du délai. Un accident est considéré comme « avec hospitalisation » à partir d'une durée de 24 heures. La notion de « blessés graves » est remplacée par celle de « victimes hospitalisées » et de « blessés légers » par « victimes non hospitalisées ».

### ■ Répartition des victimes

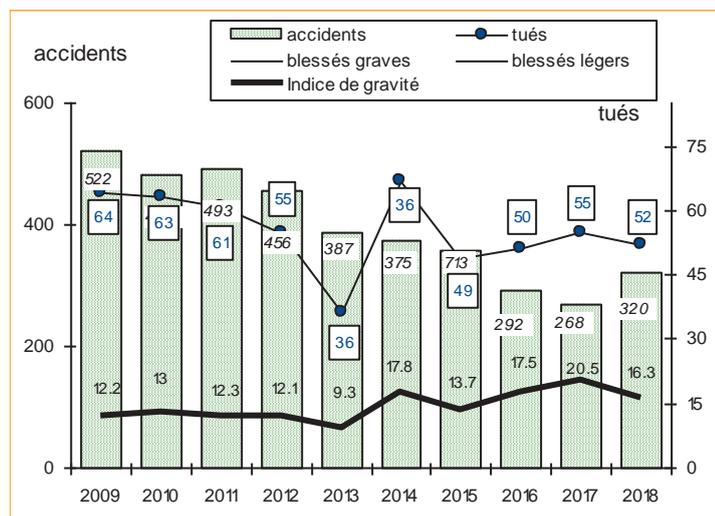
En 2018, la part des victimes hospitalisées et des victimes tuées est plus importante que la part des victimes non hospitalisées.



### ■ L'indice de gravité

L'indice de gravité représente le nombre de personnes tuées ou mortellement blessées pour 100 accidents corporels.

**Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie**, le taux de gravité, en 2018, est égal à 16,3. Il est cependant en diminution par rapport à 2017, mais se situe bien au-dessus du taux moyen calculé sur la période 2009-2017, qui est de 14,3.



Comparaison de l'évolution de l'indice de gravité avec le nombre d'accidents corporels

Ainsi, comme on peut le constater, si les accidents tendent à diminuer, ils sont cependant beaucoup plus graves et mortels que les années précédentes.

**En France métropolitaine**, 3 248 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine en 2018, soit 200 personnes de moins qu'en 2017 et 20 de moins qu'en 2013. La mortalité routière est en baisse (-5,8%) par rapport à l'année 2017. Les accidents corporels et les blessés sont également en baisse (respectivement -4,9% et -4,8%).

Après quatre années de hausse ou de stagnation de la mortalité routière en France, l'année 2018 enregistre le chiffre

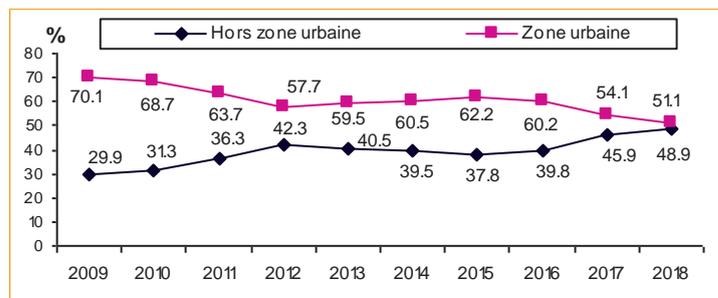
# La sécurité routière et les accidents corporels

de la mortalité le plus bas de toute l'histoire des statistiques de la Sécurité Routière. Ces chiffres s'inscrivent dans un contexte de trafic routier en hausse, environ +7% entre 2013 (précédente année la plus basse) et 2017.

Le taux de gravité est beaucoup moins élevé qu'en Nouvelle-Calédonie, il est égal à 6 victimes tuées ou mortellement blessées (il était de 6,02 en 2017).

## ■ Analyse selon la zone géographique

En 2018, on assiste à une diminution progressive de la fréquence des accidents en zone urbaine au profit de ceux en zone hors urbaine.



Évolution des accidents par zone (%) de 2008 à 2018.

Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, entre 2017 et 2018, on observe une augmentation du nombre d'accidents corporels (19,4%) et du nombre de victimes hospitalisées (12,7%).

Zones / années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variat 17-18
<b>HORS ZONE URBAINE</b>											
Tués	56	53	50	42	35	64	45	44	51	49	-3,9%
Victimes hospitalisées	162	165	181	243	189	198	140	160	181	231	27,6%
Victimes non hospitalisées	72	69	100	115	102	40	79	53			
nombre d'accidents corporels	156	151	179	193	157	148	135	117	123	157	27,6%
<b>ZONE URBAINE</b>											
Tués	8	10	11	13	1	3	5	7	4	3	-25,0%
Victimes hospitalisées	117	131	122	90	84	50	90	63	203	211	3,9%
Victimes non hospitalisées	352	306	283	222	190	236	228	163			
nombre d'accidents corporels	366	332	314	263	230	227	222	175	145	163	12,4%
<b>TOTAL</b>											
Tués	64	63	61	55	36	67	50	51	55	52	-5,5%
Victimes hospitalisées	279	296	303	333	273	248	230	223	173	195	12,7%
Victimes non hospitalisées	424	375	383	337	292	276	307	216	211	247	17,0%
nombre d'accidents corporels	522	483	493	456	387	374	357	292	268	320	19,4%

Relevé des accidents de la circulation en zone urbaine et hors zone urbaine

En France métropolitaine, concernant le réseau routier, la mortalité connaît une diminution en 2018 (-13 tués soit -5%) après plusieurs années de hausse, tout en restant plus élevée qu'en 2010 (+5%). Il s'agit essentiellement d'une baisse de mortalité automobiliste (-20% soit -32 tués).

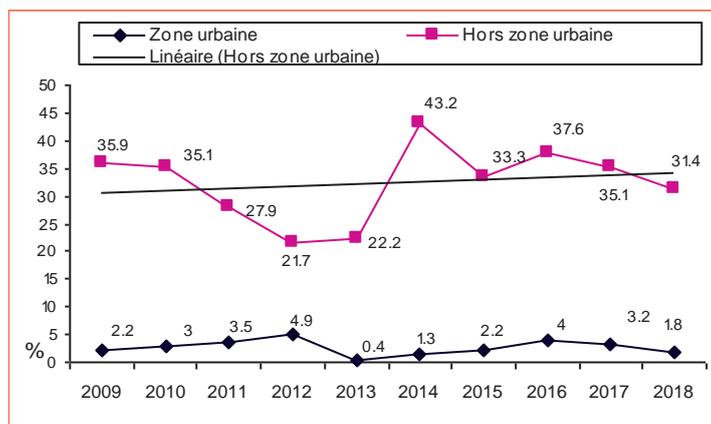
La mortalité sur le réseau routier hors agglomération est en baisse (-6% soit -140 tués).

On note aussi est en baisse de -5% pour la mortalité en agglomération.

## ■ Gravité par zone

Comme vu précédemment, la gravité des accidents varie aussi selon la zone géographique avec un indice de 31,4 particulièrement élevé hors zone urbaine en 2018 mais qui se situe cependant en-dessous de la valeur moyenne calculée sur les 9 dernières années (2009-2017) qui est de 32,4 personnes décédées pour 100 accidents.

En zone urbaine, le taux de gravité a diminué par rapport à 2017. Ce taux reste en-dessous de la valeur moyenne calculée sur les 9 dernières années (2009-2016) qui est de 2,7 personnes décédées pour 100 accidents.

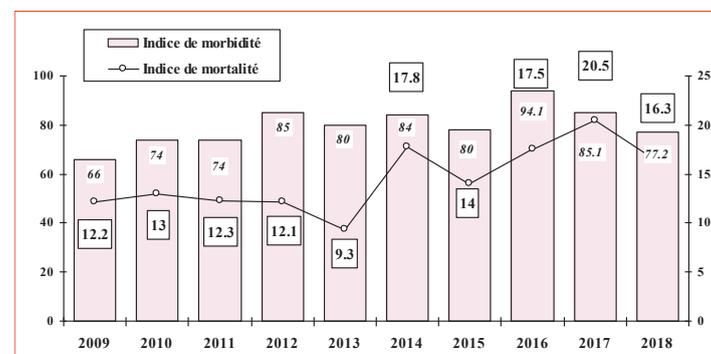


Indice de gravité par zone

## ■ L'indice de mortalité et de morbidité

Par rapport à la valeur moyenne des 9 années précédentes qui est de 14,3 points, l'indice de mortalité (nombre de tués pour 100 accidents corporels) se situe au-dessus en 2018 avec 16,3 points.

On note une diminution de l'indice de morbidité (nombre de tués + blessés hospitalisés pour 100 accidents corporels) par rapport à l'an passé avec une valeur de 77,2 points contre 85,1 en 2017 situé en dessous de la moyenne des années de 2009 à 2017 avec un indice à 80,2 points.



Evolution annuelle des indices de morbidité et de mortalité

Ainsi, tous ces éléments montrent, que même si le nombre d'accidents a tendance à baisser depuis 10 ans, leur gravité a tendance à s'intensifier.

## ■ Typologie des 41 accidents mortels en 2018

### Répartition dans le temps

▪ Par tranche horaire avec un classement sensiblement le même qu'en 2017 :

- 11,5% des accidents mortels ont lieu le matin (de 8h à 12h),
- 17,3% des accidents mortels sont enregistrés dans l'après-midi (à compter de 12h et jusqu'à 18h),
- plus de la moitié des accidents mortels se produisent en début de soirée et dans la nuit.

▪ Par tranche journalière :

- 53,8% des accidents mortels ont lieu le vendredi et le week-end.

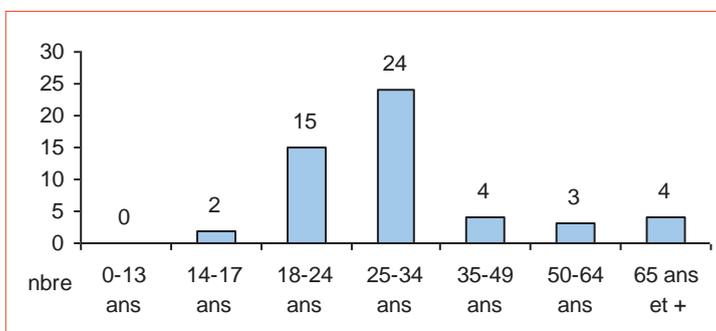
▪ Par mois :

- On note une répartition plus importante d'accidents mortels et de victimes décédées en mai et en novembre.

### Répartition des victimes décédées:

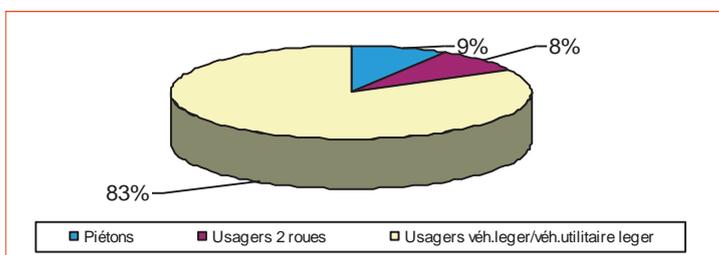
#### - par tranches d'âge

La tranche d'âge la plus touchée, comme l'année dernière, est celle des 18-34 ans (75%).



Répartition par tranches d'âge des victimes décédées en 2018

#### - par mode de transport



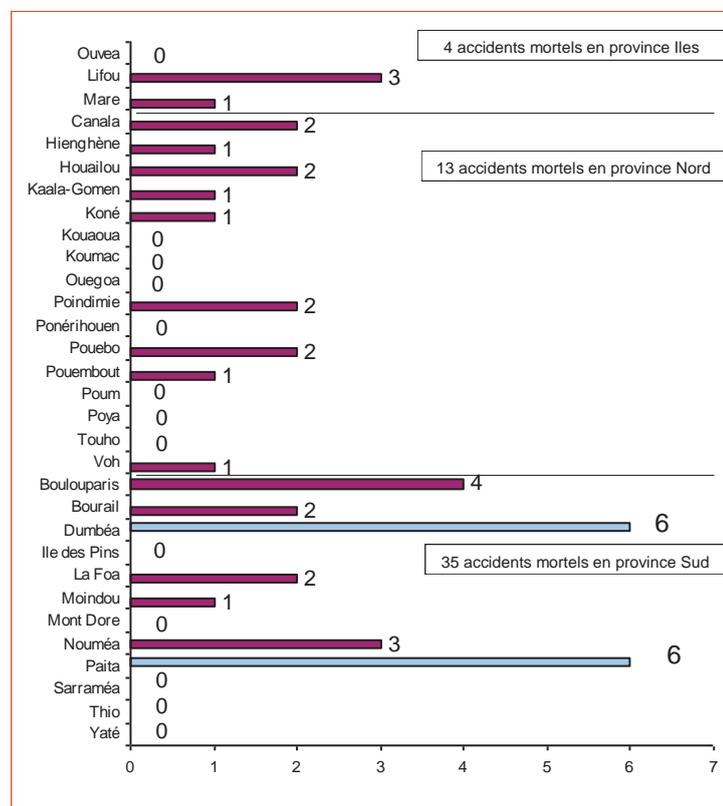
**En France métropolitaine**, la mortalité des jeunes adultes de 18-24 ans en véhicule de tourisme a réellement baissé durant la décennie. Ainsi ils représentaient 25% de la mortalité automobiliste en 2010, contre 19% en 2018. Ils représentent désormais 8% de la population, donc sont encore en sur-risque. Leur mortalité en moto a aussi fortement diminué, ils représentaient 21% de la mortalité moto en 2010, contre 15% en 2018.

A l'inverse, la mortalité des seniors de 65 ans ou plus en véhicule de tourisme a augmenté. Ils représentaient 19% de

la mortalité automobiliste en 2010, contre 28% en 2018. Ils forment 20% de la population, donc sont également en sur-risque, en particulier les seniors les plus âgés.

Quant à la mortalité à moto des 45-64 ans, elle a bondi ces dernières années : ils représentaient 25% de la mortalité moto en 2010, contre 31% en 2018.

### Répartition géographique



Répartition par commune et par province des accidents mortels

## I.5.5.2. Les principales causes des accidents

**Pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie**, en 2018, les premiers éléments font apparaître comme facteurs présents dans les accidents mortels :

- Le non port de la ceinture pour les personnes décédées dans les véhicules légers et véhicules utilitaires dans 79,1% des cas ;
- La conduite sous l'emprise d'un état alcoolique et/ou sous l'emprise de stupéfiants dans 69% des cas ;
- La vitesse inadaptée ou excessive dans 64,5% des cas ;
- Le défaut de permis dans 28,2% des cas.

*N.B : les accidents pour lesquels les analyses toxicologiques n'ont pas été effectuées ou pour lesquels l'enquête est encore en cours ne sont pas pris en compte pour le calcul des pourcentages afin de ne pas biaiser ceux-ci.*

**En France métropolitaine**, le pourcentage des facteurs comportementaux qui participent à l'occurrence des accidents ou qui influent sur la gravité des accidents est moins élevé qu'en Nouvelle-Calédonie dans les 2 mêmes principales catégories.

L'analyse en multi-causes des facteurs comportementaux relevés dans le fichier des Auteurs Présumés d'accidents mortels (APAM), confirme le rôle de la vitesse excessive ou inadaptée comme première cause des accidents mortels, l'alcool étant encore très présent.

Ces toutes dernières années, les vitesses pratiquées augmentent significativement sur les autoroutes et routes à deux fois deux voies, là où l'on observe également une augmentation des accidents corporels et mortels.

A titre comparatif, la Nouvelle-Calédonie atteint un taux brut de **187 tués** pour 1 million d'habitants (pop. au 1<sup>er</sup> janvier 2018) soit **3,1 fois plus** qu'en France métropolitaine où le taux est de **60 tués** pour 1 million d'habitants (ONISR 2018).

Au vu de ces éléments, l'alcool et la vitesse restent toujours très présents dans les accidents en Nouvelle-Calédonie avec des fréquences nettement plus élevées qu'en métropole.

## I.5.5.3. La sécurité routière

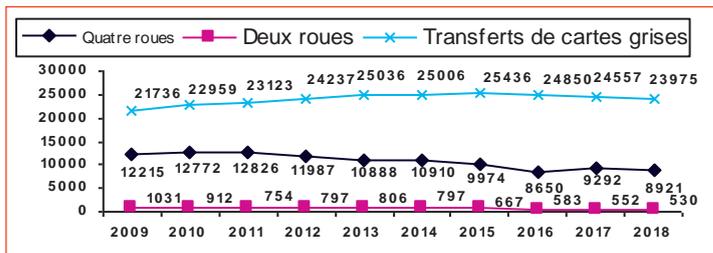
### ■ Le parc automobile

En 2018, on note une légère baisse de -4% de nouveaux véhicules immatriculés en Nouvelle-Calédonie par rapport à 2017 ainsi, qu'une diminution de -2,4% des transferts de cartes grises, dans le marché de véhicules d'occasion. Les voitures particulières représentent plus de la moitié des ventes (62,5%) et sont en diminution de -6% par rapport à 2017. Légère diminution aussi pour les véhicules utilitaires, tels que pick-up, camionnettes, camions et remorques de - 0,6% par rapport à 2017.

Sur le graphique ci-dessous, on note une tendance à la baisse du nombre annuel d'immatriculations de véhicules neufs à quatre roues depuis 2011 soit de -30,5% par rapport à 2018.

Une courbe légèrement plus marquée à la baisse pour les véhicules à deux roues. Le nombre de deux roues en 2018, reste bien au-dessous de la moyenne calculée sur les 9 dernières années qui est de 767 véhicules à 2 roues.

Le nombre de véhicules en circulation ne peut être quantifié avec exactitude, mais il est estimé (chiffre de 2010) à environ **150 000 véhicules** d'après le bilan de la Police Nationale.



Evolution du nombre d'immatriculations de véhicules neufs et transferts de cartes grises depuis 10 ans (source ISEE).

Pour comparaison avec la France métropolitaine, cette valeur est rapportée à la population de plus de 20 ans.

	France Métropolitaine	Nouvelle-Calédonie
Parc automobile	39 118 000	150 000
Population totale	64 801 096	278 495
Habitants pour 1 véhicule	1,7	1,8
Population de + 20 ans	49 110 789	192 145
<b>Hab. + 20 ans pour 1 véhicule</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>

Source : Chiffre de 2017 du parc automobile estimé par le CCFA (Comité des Constructeurs Français d'Automobiles)  
Estimation de population France Métropolitaine (insee.fr) et Nouvelle-Calédonie (isee.nc) au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

A noter que ces indicateurs peuvent varier selon les zones, les concentrations en population et en véhicules sont plus élevées dans le Grand-Nouméa, où le réseau routier est cependant plus restreint.

## I.5.5.4. Le coût des accidents corporels en Nouvelle-Calédonie

Statistique de l'observatoire de sécurité routière, sources de données police et gendarmerie nationales.

Le coût est estimé provisoirement à plus de 30 milliards de francs CFP (rappel 2016) :

- Nombre de tués à 30 jours : 51 ; coût des tués : 19,46 milliards de Fcfp;
- 223 blessés hospitalisés pour un coût de 10,63 milliards de Fcfp;
- 216 blessés non hospitalisés pour un coût de 412 millions de Fcfp;
- 291 accidents corporels pour un coût de 170 millions de Fcfp.

Près des 2/3 des coûts des accidents corporels correspondent à la masse du nombre de personnes décédées et quasiment 1/3 à celle des personnes blessées dont l'état de santé a nécessité une hospitalisation de plus de 24 heures.

Tableau de référence

	Valeur en Euro	Valeur en Fcfp
1 tué à 30 jours	3 197 000	381 503 580
1 blessé hospitalisé	399 633	47 688 902
1 blessé non hospitalisé	15 985	1 907 518
Dégâts matériels des accidents corporels	4 902	584 964

Calcul socio-économique selon les valeurs tutélaires préconisées par le rapport de la Mission Quinet et retenues dans le bilan 2015 de la sécurité routière en France – Source ONISR

#### I.5.5.4. Conclusion

Au total, en Nouvelle-Calédonie, en 2018, on compte pratiquement une personne de tuée chaque semaine sur la route. Bien que l'on note une augmentation du nombre d'accidents corporels en 2018 par rapport à 2017, le taux de gravité (nombre de tués pour 100 accidents corporels) a quant à lui diminué puisqu'il s'élève à 16,3 points en 2018 contre 20,5 points en 2017.

L'alcool au volant, le défaut de maîtrise du véhicule et la vitesse restent les principales causes d'accidents. Malgré les mesures coercitives en matière de vente d'alcool le week-end et les jours fériés, l'alcool au volant est impliqué dans près de la moitié des accidents de la voie publique.

Le profil type de l'accident mortel avec un conducteur alcoolisé présumé responsable : il s'agit d'un homme dans 95% des accidents avec un taux d'alcool moyen de 1,83g/l et il est âgé de 38-39 ans. Il est non titulaire du permis de conduire dans près d'1 cas sur 2. L'accident survient de nuit 2 fois sur 3, dans 80% le week-end. Il implique un véhicule seul (75%). Ce type d'accident représente 47,6% de l'ensemble des accidents mortels 2017 qui ont occasionné 45% des victimes tuées.

Le gouvernement a renforcé les dispositifs de lutte contre l'insécurité routière en 2018 avec :

- Une tolérance zéro en matière de conduite sous l'influence de l'alcool pour les jeunes conducteurs (titulaires du permis depuis moins de deux ans). La réforme a été votée le 23 février 2018.

En cas de conduite sous l'influence de l'alcool, une amende de 15 000 francs leur sera allouée lorsque la concentration d'alcool dans le sang sera égale ou supérieure à 0,20 g par litre ou que la concentration d'alcool dans l'air expiré sera égale ou supérieure à 0,10 mg par litre.

- Une uniformisation des plaques d'immatriculation

L'évolution de la réglementation, fixée par la délibération n° 301 du 23 février 2018, vise à :

- améliorer la visibilité et la lisibilité des plaques d'immatriculation rendant ainsi les contrôles routiers, diurnes ou nocturnes, plus efficaces,
- identifier immédiatement et plus facilement les contrevenants en cas d'excès de vitesse, de délit de fuite ou de toute autre infraction au Code de la route.

Cette mesure correspond en outre à l'une des actions inscrites dans le plan quinquennal de sécurité routière (PQSR) 2014-2018 et est destinée à renforcer la lutte contre l'insécurité sur les routes.

- Une sensibilisation des conducteurs

Un dispositif nouveau (testé en Europe, en Polynésie, à Guyane et à la Réunion) mis en place en octobre 2018 concerne l'installation sur le bord des routes territoriales de silhouettes (symboles des personnes tuées sur ces routes).

